

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

"Avec l'interconnexion Gabon-Guinée équatoriale, la SEEG va réaliser une économie annuelle de plus de 9 milliards de francs"

LE projet d'interconnexion Gabon-Guinée équatoriale va bientôt entrer dans sa phase opérationnelle avec la signature récente à Brazzaville d'un contrat d'achat-vente d'énergie électrique entre la SEEG et la SEGESA (Sociedad de electricidad de Guinea ecuatorial). Le directeur général de la SEEG, Sylvère Biteghe, revient sur les enjeux et les perspectives liées à ce projet intégrateur.

Propos recueillis par **Hans NDONG MEBALE**
Libreville/Gabon

L'Union : Monsieur le directeur général, à quand remonte ce projet d'interconnexion entre le Gabon et la Guinée équatoriale ?

Sylvère Biteghe : Le processus date de 2014. En effet, c'est en application d'une recommandation du Conseil des ministres du PEAC qu'une mission tripartite Gabon Guinée équatoriale-PEAC d'identification des localités à électrifier s'est déroulée entre les deux pays. C'est ainsi que les localités d'Oyem, Medouneu, Bitam, au Gabon, ont été identifiées pour être électrifiées à partir de Mongomo, Acurenam et Ebebiyin en Guinée équatoriale. En octobre 2019 à Brazzaville, un protocole d'accord d'échange d'énergie électrique a été signé entre le Gabon et la Guinée équatoriale, en présence des représentants de la CEEAC, de la Cémac, de la délégation de l'Union européenne (UE) et du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique du Congo. Depuis lors, le processus d'électrification de ces localités s'est enclenché, concrétisé en cela par la signature le 7 juillet dernier à Brazzaville d'un contrat d'achat-vente d'énergie électrique entre la SEEG et la Segesa. Voici succinctement déclinée l'évolution de ce projet d'électrification transfrontalière entre les deux pays supra-cités.

À combien évaluez-vous le coût de réalisation de ce projet et pourquoi est-il si important pour la SEEG ?

L'investissement du projet s'élève à 450 millions de FCFA pour des économies de l'ordre de 9,108 milliards de francs qui seront réalisées chaque année sur la trésorerie de l'entreprise. Pour information, le coût d'exploitation des centrales thermiques impactées du Réseau interconnecté du Nord (Mitzi, Oyem et Bitam) par ce projet s'élève à 12,4 milliards de FCFA de consommations de gasoil, à 175 millions de consommations d'huiles et plus de 360 millions

de frais liés à la maintenance des centrales thermiques du Réseau interconnecté Nord, soit un total cumulé de 12,895 milliards de FCFA. Grâce à ce contrat d'achat-vente d'énergie, le total cumulé des dépenses évitées chaque année s'élève ainsi à 12,895 milliards de FCFA. À cela, il est important également de relever que le coût de production actuelle du kilowattheure s'élève à 412 FCFA contre le coût d'achat du kwh de 52 FCFA dans la situation projetée avec le contrat signé. Autant dire que la SEEG va réaliser d'importantes économies avec la matérialisation de ce protocole d'accord. De plus, la puissance hydraulique qui va se substituer aux centrales diesel permettra de produire une énergie verte, abondante, compétitive et durable. Nous avons donc à travers ce protocole deux grands objectifs qui sont atteints, à savoir : réduire la force de nos centrales thermiques et avoir de l'énergie à un coût extrêmement abordable.

Quelles sont les caractéristiques

techniques de ce projet ?

Dans le cadre du contrat SEEG-Segesa, les deux parties ont convenu d'une puissance souscrite de 8 MW. La fréquence nominale des systèmes électriques des deux pays reste à 50 Hertz. L'énergie électrique est fournie à la tension alternative de 20 kV. La SEEG s'est engagée à payer le coût de la quantité d'énergie électrique mensuelle effectivement consommée, conformément aux dispositions du code du marché de l'électricité de l'Afrique centrale. En rappel, le projet est constitué de la construction d'une ligne d'interconnexion de 2,6 km entre Oyem et la frontière équato-guinéenne, d'une autre ligne de 0,8 km entre la frontière et la Guinée équatoriale, d'un poste d'interconnexion équipé d'une cellule HTA, des relais de protections numériques, d'un transformateur HTA/BT ainsi que d'un banc de condensateurs de 2 MVA. Pour une durée des travaux estimée à 4 mois, la livraison est prévue courant novembre 2023.



Le directeur général de la SEEG, Sylvère Biteghe

Conflit homme-éléphant : l'efficacité des barrières électriques

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LA satisfaction des populations commence à se faire ressentir, un an après le lancement de l'installation des barrières électriques autour des plantations. C'est ce qu'a révélé, jeudi dernier, un communiqué du ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'atténuation du conflit homme-éléphant (CHE), ledit département, avec l'appui technique de l'organisation internationale Space for Giants (SFG), poursuit l'installation des clôtures électriques sur toute l'étendue du territoire national, conformément aux re-



Vue d'une barrière électrique.

commandations formulées lors des assises nationales sur la gestion du conflit homme-éléphant. En effet, entre mars 2022 et juin 2023, ce sont 251 clôtures électriques mobiles qui ont été installées, dont plus de 2 388 personnes bénéficient à ce jour. Une évaluation socio-économique menée par SFG relève un taux de satisfaction très élevé au sein

des populations locales, indique le communiqué.

Les clôtures électriques constituent une solution immédiate et efficace pour réduire les dévastations des cultures par les éléphants. Au Gabon, deux types de clôtures électriques sont installés : les clôtures électriques à haute spécification dédiées aux activités commerciales (agricul-

ture commerciale), et les clôtures électriques mobiles dédiées à des fins d'exploitations agricoles familiales (agriculture de subsistance).

Elles permettent toutes les deux de repousser les éléphants à travers une décharge électrique émise lorsque l'animal est en contact avec les fils électrifiés. Les clôtures électriques mobiles garantissent le développement économique et social des communautés locales, et participent également à la conservation des éléphants de forêts d'Afrique dont le Gabon abrite plus de la moitié de la population (soit 75 % de la dernière population d'éléphants d'Afrique et dont la survie est essentielle pour préserver les écosystèmes forestiers).